



Procès-verbal de l'assemblée générale du Comité d'Escrime Rhône – métropole de Lyon du 13 Novembre 2021

Le samedi 13 Novembre 2021, le Comité d'Escrime Rhône Métropole de Lyon a tenu son Assemblée Générale.

Avec 13 Clubs présents sur 29 soit 52% des clubs affiliés, et Représentants 78 Voix sur les 125 Possibles, soit 62,4 % des voix, le double QUORUM de 33,33% est atteint et l'AG peut se tenir .

1 -Validation du PV de l'Assemblée générale du 31/05/2021 de la saison 2019-2020 à l'unanimité.

2 -Présentation de chaque club présent (13 clubs présents sur 29 clubs du département)

3 -Présentation des dirigeants du Comité ESCRIME RHONE METROPOLE de Lyon et des Présidents des Clubs et leurs représentants.
-Premier constat : le trop peu de bénévoles au sein du Comité

3 -Rapport moral de la présidente Madame Brigitte Saint Bonnet
(Cf pièce Jointe)

2 - Rapport d'activité saison 2020-2021 par Laureen Drevetton (ATD du comité d'escrime Rhône Métropole de Lyon)
Activités essentiellement liés au Projet Santé cette année et au Scolaire en extérieur au vue de la Pandémie, Ainsi que l'animation de métropole vacances.

3 -Rapport Sportif
Très court suite à l'absence de compétitions, due au COVID 19

Comité d'ESCRIME RHÔNE METROPOLE de LYON -8 bis rue Louis Thévenet- 69004 LYON
SIRET 420 254 518 0020 - URSSAF 827 210 075 88 62 - APE 9499Z
Courriel: cdeskrimetropole@gmail.com - Site web : www.escrime-rhone.fr



4 -Rapport Financier présenté par Dominique POIROUX. (Cf PJ)

En raison de la crise sanitaire, l'activité de Laureen, notre ATD a été réduite et nous n'avons pas pu organiser de stages. L'activité de Mariannick TATANGELLO ralentie précédemment est devenue inexistante et nous a conduit à lui proposer en fin d'exercice une rupture conventionnelle qu'elle a acceptée. Jacques, notre coordinateur technique a pris sa retraite fin juin également.

Produits

Essentiellement les ressources viennent des prestations de Laureen auprès des Associations diverses, collectivités, et services hospitaliers ou de santé, et des

Subventions :

Nous avons toutefois pu bénéficier du maintien des subventions des collectivités territoriales, pour l'organisation des animations de printemps et d'été des dispositifs Rhône vacances et Métropole vacances, ainsi que de l'Agence Nationale du Sport.

Nous notons une absence de Cotisation des Clubs ce qui est pénalisant (disparue en 2017 suite à la création de la région Auvergne Rhône Alpes, qui n'a pas voulu collecté cette participation pour les départements, ce que faisait La Ligue du Lyonnais. Cette participation par Licence n'a pas été remise en place depuis)

Charges

Achats et charges :

Très peu d'achat cette année

Salaires et charges :

Ceux de Laureen sur tout l'exercice, ceux de Mariannick et Jacques jusqu'à fin juin, dont les primes légales de rupture conventionnelle et départ en retraite. Nous avons toutefois pu bénéficier du chômage partiel pour nos trois salariés. Il vient en déduction du chiffre affiché.

Résultat

Celui-ci fait apparaître un déficit de -1 655 € contre - 20 370 € au précédent exercice, toutefois à pondérer en raison de 13 mois de loyer et d'un remboursement de l'AFDAS à venir.

Le Bilan Financier est Validé à l'unanimité.

Comité d'ESCRIME RHÔNE METROPOLE de LYON -8 bis rue Louis Thévenet- 69004 LYON
SIRET 420 254 518 0020 - URSSAF 827 210 075 88 62 - APE 9499Z
Courriel: cdeskrimetropole@gmail.com - Site web : www.escrime-rhone.fr



5 -Présentation du Budget prévisionnel saison 2021-2022

Validation à l'unanimité des votants présents.

6 - Montant de la cotisation au CEMRL :

Suite à la présentation du Budget, il est proposé de remettre la part de cotisation au département au niveau de 2017, par une part liée au nombre de licenciés, d'un montant de 4€ par licence à destination d'une participation à la vie du comité d'Escrime Rhône Métropole de Lyon afin de redynamiser le territoire.

Cette proposition est validée à l'unanimité des votants présents, pour la prochaine saison, 2022-2023, sous condition de l'écriture d'un projet du Comité qu'il s'agit de travailler. Un groupe de travail se mettra en place autour de Serge ALLOSIO, et Arthur PACE (respectivement Présidents des clubs de CORBAS et du LEM). Ce groupe de travail est ouvert à tous les clubs.

7-Nouveaux Membres au Comité Directeur :

Mariannick Tatangelo et Dominique Clerc sont élus à l'unanimité.

Le Comité directeur se compose donc ainsi :

Brigitte SAINT BONNET (Présidente)

Guillaume GILLET (Vice-Président)

Dominique POIROUX (Trésorier)

Stephan JAKOB (Secrétaire)

Nathalie MARION

Antoine GILLET

Dominique CLERC

Marie Annick TATANGELLO

8- Modification de l'adresse du siège de l'association dans les statuts

L'Assemblée Générale a validé à l'unanimité des votants présents la modification de l'adresse du siège dans les statuts de l'association

9- Changement d'adresse du Siège :

L'Assemblée Générale mandate le secrétaire général Stephan Jakob pour toutes les démarches administratives liées au transfert du siège de l'association au 1 rue Louis Chapuy, 69008 Lyon, comme décidé et validé en Comité Directeur le 2 NOVEMBRE 2021.

Comité d'ESCRIME RHÔNE METROPOLE de LYON -8 bis rue Louis Thévenet- 69004 LYON
SIRET 420 254 518 0020 - URSSAF 827 210 075 88 62 - APE 9499Z
Courriel: cdescrimemetropole@gmail.com - Site web : www.escrime-rhone.fr



10-Arbitrage

La formation sera organisée en accord avec le CID du Lyonnais (comité inter départemental du Lyonnais)

Son calendrier de formation sera distribué au club par mail.

Une étude de faisabilité de formation autre que le Mercredi est à l'étude.

La séance est close à 12H 15 et se termine autour d'un moment de convivialité.

Lyon, le 13 Novembre 2021

La Présidente

Brigitte SAINT BONNET

Le secrétaire général

Stephan JAKOB

Comité d'ESCRIME RHÔNE METROPOLE de LYON -8 bis rue Louis Thévenet- 69004 LYON
SIRET 420 254 518 0020 - URSSAF 827 210 075 88 62 - APE 9499Z
Courriel: cdeskrimetropole@gmail.com - Site web : www.escrime-rhone.fr